

CAHIER DES CHARGES REFERENCEMENT DE PRESTATAIRES

OUTILS DE COMMUNICATION 2019

Référence de la consultation : communication_19

Dans le cadre de la procédure d'achat interne et pour être en conformité avec les exigences liées au financement de ses actions par des fonds européens, l'Union Régionale des Scop Occitanie – Pôle Méditerranée réalise une mise en concurrence dès qu'elle doit choisir un nouveau prestataire.

LE CONTEXTE

L'URSCOP Occitanie – Pôle Méditerranée

L'Union Régionale des Scop Occitanie – Pôle Méditerranée fédère les Scop (Société Coopérative et Participative) et les Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée pour les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Elle accompagne la création d'entreprises sous statut coopératif et apporte son appui au développement des entreprises coopératives existantes, à travers des missions de conseil, d'ingénierie financière et de formation, et la mise à disposition d'outils financiers spécifiques. Elle intervient notamment dans les domaines de la transmission/reprise par les salariés. Elle porte également depuis 2007 un incubateur régional d'innovation sociale, Alter'Incub et depuis 2017 un accélérateur d'entreprises de l'ESS, Alter'Venture.

L'Union Régionale fait partie du mouvement Scop qui est piloté par la Confédération Générale des Scop. Celle-ci définit une charte graphique pour l'ensemble de ses entités adhérentes (unions régionales, fédérations de métiers, Union Sociale...). A ce titre l'URSCOP doit se conformer à l'identité visuelle du mouvement national lancée en janvier 2018 : logos, couleurs, police, label, pictos...

Le prestataire retenu devra donc inscrire ses créations graphiques dans le cadre de cette charte, qui lui sera communiquée.

Chaque année, l'incubateur Alter'Incub lance deux appels à projets : un régional pour Alter'Incub Occitanie et un national au titre du réseau des Alter'Incub (5 incubateurs en France) et renouvelle ses outils de communication : plaquette, affiche, livrets...

L'Union Régionale des Scop Occitanie – Pôle Méditerranée recherche un prestataire pour la création de ces outils de communication annuels.

L'OBJET DE LA CONSULTATION

Supports à réaliser

La liste des supports est donnée à titre indicatif et n'engage pas l'Union Régionale des Scop sur un type ou un nombre de supports à réaliser dans l'année. Elle pourra évoluer au grès des besoins en communication.

Pour l'Union Régionale des Scop Occitanie – pôle Méditerranée

- Bilan d'activité (format 21 x 29,7 cm, 4 pages, quadrichromie)
- Livret offre de service
- Autres prestations diverses non identifiées à ce jour.

Pour ALTER'INCUB

- Affiche (format 40 x 60 cm, recto, quadrichromie)
- Plaquette de présentation de l'incubateur
- Flyer appel à projets
- Autres prestations diverses non identifiées à ce jour.

Pour ALTER'VENTURE

- Kakemono
- Autres prestations diverses non identifiées à ce jour.

Critères d'attribution et de pondération de la prestation

- Le prix : 60 %
- L'expérience et les références dans les secteurs d'activités concernés : 20 %
- Le délai de réalisation après la demande : 20 %

Le prestataire sera sélectionné sur la base des propositions qu'il fera pour les 3 supports suivants :

- Bilan d'activité 4 pages
- Kakemono
- Affiche

mais également sur le catalogue de prix concernant des prestations non identifiées à ce jour et pour lesquels il pourra être mobilisé pendant la durée du contrat.

Il sera ensuite sollicité tout au long de l'année sur émission de bons de commande sans mise en concurrence supplémentaire.

MODALITES PRATIQUES

Pièces à fournir : devis détaillé sur les 3 prestations citées (avec précision sur les délais de réalisation), catalogue des prix pour autres types de prestations, liste des références à 2 ans.

Durée du contrat : 15 janvier 2019 au 31 décembre 2019. Toutefois, l'Union Régionale des Scop se réserve le droit de résilier le contrat en cas de manquement sur la qualité de la prestation.

Calendrier

Date limite de réponse à la présente consultation : **04/01/2019 à midi**

Date prévisionnelle de la Commission de sélection des prestataires : **semaine 07/01/2019**

Démarrage de la mission : **15/01/2019**

Envoi des offres

Les réponses ainsi que le présent cahier des charges signé sont à envoyer par mail, à l'attention de :

Angéline LAGRIFFOUL - Assistante équipe

Email : urlanguedoc@scop.coop

Merci de rappeler dans le titre du mail la référence de la consultation : **communication_19**

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »